

Liste des donateurs (dons dès CHF 5'000)

Concernant les dons de nature financière que les dons en nature sont concernés. Les dons en nature doivent être comptabilisés selon leur valeur marchande (au prix TTC). La mise à disposition de personnes rémunérées par des organisations tierces devra être considérée comme un don. Pour rappel, l'article 59 al. 2 du règlement d'application de la LEDP dresse une liste exemplative de dons en nature. Il s'agit de la remise de biens matériels, de la réalisation de services (p. ex : envois de propagande à un large public) ou de la mise à disposition de personnes salariées.

Table with 2 columns: Date du jour / Date du scrutin and corresponding values (10.06.2022 / 20.03.2022).

Summary table with fields: Nom de l'organisation politique (Le Centre Vaud - Section Lausanne), Scrutin concerné (Election au Grand Conseil), Montant total des dons reçus (y compris dons inférieurs à 5'000 CHF) (1933).

Si plusieurs dons sont effectués par une même personne, le montant TOTAL doit être indiqué. Les types de contributions sont disponibles sur une liste déroulante lorsque vous vous positionnez sur les cellules de la colonne G.

Main data table with 8 columns: Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Pays, Type de contribution, Montant (CHF). The table contains multiple empty rows for data entry.

